

ÉTUDES FINANCIÈRES

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 80 MILLIONS DE FRANCS

RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

à l'Assemblée générale ordinaire du 9 avril 1891

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1890

Compte de Profits et Pertes

RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES ANNUELS

RÉSOLUTIONS

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER

IMPRIMERIE CHAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE CINQ MILLIONS

Rue Bergère, 20

1891

# COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. DENORMANDIE, *, ancien gouverneur de la Banque de France, <i>Président</i>	} Comité de Direction
BERGER, O. *, administrateur de la Banque Impériale Ottomane	
VLASTO, O. *	
MERCET, *, de la Maison Périer frères et C <sup>ie</sup> , banquiers.	
LEDOUX, négociant.	
MOZET, O. *, président honoraire des Chambres syndicales du Bâtiment.	
THIÉBAUT, *, fondateur.	
SCHLUMBERGER.	

## COMMISSION DE CONTROLE

MM. ALLAIN-LAUNAY, \*, ancien Inspecteur des Finances, *Président*.  
G. MARTIN.  
DE SINGAY, censeur de la Compagnie universelle du Canal de Suez.

## COMMISSAIRES DES COMPTES

Pour l'Exercice 1890

MM. AUDEMARD D'ALANÇON, C. \*, Contrôleur général des armées.  
ALLAIN-LAUNAY, \*, ancien Inspecteur des Finances.

## DIRECTION

MM. ALEXIS ROSTAND, \*, *Directeur*,  
AUGUSTE GALLAY, \*, *Sous-Directeur*,  
ÉMILE ULLMANN, *Secrétaire Général*.

## CONSEIL D'ESCOMPTE

MM.	MM.	MM.
BADOULLEAU-LEVILLAIN, *, commission.	DUPUIS-PUTOIS, rouennerie.	LYON, *, pianos.
BAPST, bijouterie.	DURAND, cuirs.	MARCIHACY, *, soieries.
BARBET-MASSIN, tissus de coton.	ESCAILLE (de l'), laine.	MESSNER, papiers.
BARBIER fils, *, bois de construction.	FOINAT, ardoises, tuiles, briques.	MOTTEROZ, imprimeur.
BAUDET, constructions en fer.	FOURET, *, librairie.	MOURCEAU, O. *, tissus.
BERSON, laines.	GARDIN, commissionnaire.	PINGAULT, bois et charbons.
BLANC, vins en gros.	GASNE, fers.	POLLET, commissionnaire en vins.
BOUCHERON, *, joaillerie.	GAUTIER, taillanderie.	POUPINEL, bois à ouvrir.
BOUTET, *, vins en gros.	GHEQUIÈRE, O. *, métaux.	POUSSELGUE-RUSAND fils, bronze et orfèvrerie.
BRAILLARD, commissionnaire.	GUY, *, eaux-de-vie en gros.	ROBERT-DEGASCHES, pelleterie.
CARNAUD, produits métallurgiques.	HARTOG, *, boutons.	SALMON, *, fers.
CELIERER, *, vins en gros.	HETZEL, O. *, librairie.	SAMSON, *, cuirs.
CHAMBRON, bois de charpente.	HUGOT, *, éventails.	SIGAUD, vins en gros.
CLAUDON, eaux-de-vie en gros.	JARLAULD, *, vins en gros.	SÉDILLOT, tissus de coton.
CLERMONT (de), chapellerie.	LEDUC, *, chapeaux de paille.	SUILLIOT, *, produits chimiques.
COURTOIS, vins en gros.	LEGRAND, étoffes imprimées.	THIESSET, banquier.
COUSTÉ, *, travaux publics.	LEMARCHANT, commissionnaire en vins.	VAURY, grains et farine.
COUVREUR, *, produits chimiques.	LESEURE, bois de construction.	WOLFF fils, papiers en gros.
DESÉGLISE, *, brosserie.	LOMBART, *, chocolatier.	
DEVÈS, draps.	LORILLEUX, *, encre et fourni- tures d'imprimerie.	
DUMAINE, *, librairie.	LOUSSEL, *, mercerie.	
DUNAND, travaux publics.		

# COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 80 MILLIONS DE FRANCS

## RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

à l'Assemblée générale ordinaire du 9 avril 1891

## SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 1890

Compte de Profits et Pertes

## RAPPORT DE LA COMMISSION PERMANENTE DE CONTROLE

## RAPPORT DE MM. LES COMMISSAIRES ANNUELS

## RÉSOLUTIONS

PARIS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE CENTRALES DES CHEMINS DE FER

IMPRIMERIE CHAIX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE CINQ MILLIONS

Rue Bergère, 20

1891

# RAPPORT

PRÉSENTÉ PAR LE

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

à l'Assemblée générale ordinaire du 9 avril 1891

MESSIEURS,

Conformément aux prescriptions de l'article 36 des Statuts, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation les comptes de l'Exercice 1890, et de vous exposer la situation de notre Société.

Le sentiment de confiance en l'avenir qui se dégagait de notre Rapport à l'Assemblée générale du 27 février 1890, se trouve pleinement justifié.

Notre Bilan au 31 décembre 1889 se résumait par un chiffre global de 221,724,429 fr. 58 c.

Notre Bilan au 31 décembre 1890 se résume par un chiffre global de 377,957,562 fr. 44 c.

De la comparaison de ces deux totaux, il ressort une différence de 156 millions, à l'avantage de 1890.

En défalquant de ce dernier montant 40 millions fournis par

le doublement du capital, et 2,400,000 francs fournis par la constitution de la réserve votés par l'Assemblée générale du 5 novembre 1889, il reste un écart de 113 millions, qui exprime le développement des affaires du Comptoir National du 31 décembre 1889 au 31 décembre 1890.

Suivons ce développement dans nos principaux services :

L'Exercice 1889 a compris une période de 7 mois; l'Exercice 1890 une période de 12 mois.

Normalement, l'Exercice 1890 aurait dû comporter un mouvement un peu inférieur au double du mouvement de 1889.

Cette proportion a été considérablement dépassée.

Le mouvement des *CaisSES* qui, en 1889, avait été de :  
2,080,696,404 fr. 28 c. à l'entrée et de 2,069,695,972 fr. 44 c. à la sortie,

a été, en 1890, de :  
6,383,693,449 fr. 98 c. à l'entrée et de 6,373,796,595 fr. 74 c. à la sortie.

Le mouvement des *Comptes de Dépôts* qui avait été, en 1889, de :

638,773,195 fr. 31 c. à l'entrée et de 548,631,053 fr. 86 c. à la sortie,

a été, en 1890, de :  
1,623,416,514 fr. 57 c. à l'entrée et de 1,500,512,432 fr. 18 c. à la sortie.

Au 31 décembre 1889, le solde de ces *Dépôts et Comptes Courants* s'était élevé à 140,535,115 fr. 02 c. Au 31 décembre 1890, il atteignait 210,462,643 fr. 65 c.

Le mouvement du *Portefeuille Français* qui, en 1889, avait été de :

Comparaison  
des  
Exercices.

620,588,521 fr. 36 c. à l'entrée et de 558,840,382 fr. 44 c. à la sortie,

s'est élevé, en 1890, à :

1,677,887,884 fr. 33 c. à l'entrée et à 1,581,832,692 fr. 23 c. à la sortie.

Le mouvement du *Portefeuille Étranger* qui, en 1889, avait été de :

501,361,887 fr. 14 c. à l'entrée et de 465,439,450 fr. 64 c. à la sortie,

a été, en 1890, de :  
1,841,246,221 fr. 25 c. à l'entrée et de 1,797,386,619 fr. 85 c. à la sortie.

Enfin, l'ensemble des *Dépôts de Titres* à l'Administration centrale seulement qui, au 31 décembre 1889, représentait une valeur approximative de 333,087,994 francs, représente, au 31 décembre 1890, une valeur de 535,086,581 francs, répartie entre 31,850 dossiers.

Après ces brefs rapprochements de chiffres, il nous faut entrer dans quelques développements pour vous donner une vue d'ensemble de l'Exercice.

La clientèle d'Escompte de l'ancien Comptoir nous est revenue presque en totalité. Nous avons estimé pourtant que nous ne devions pas nous en tenir à ce résultat. Aujourd'hui, les Sociétés de crédit vont au devant du public, en mettant à sa portée, par leurs Bureaux de quartier, les facilités de toutes sortes qu'il peut désirer. Nous sommes entrés résolument dans cette voie. En juin dernier, nous nous sommes rapprochés des commerçants et particuliers de la rive gauche, en ouvrant notre première Agence au Boulevard Saint-Germain, et, dans les derniers mois de l'Exercice,

Administration  
Centrale.

nous avons abordé l'étude de celles que nous avons créées récemment à Bercy et à l'Entrepôt pour nous mettre directement en contact avec l'important commerce des vins et des cuirs.

Pour toutes nos opérations d'Escompte, notre tâche a été facilitée par le concours assidu de notre Conseil d'Escompte, dont vous connaissez l'expérience autorisée et le fidèle dévouement à notre institution.

Quant aux autres opérations « Avances sur Titres, Crédits, Reports, etc. » dont notre Bilan vous marque l'étendue, chacune d'elles, en son détail, a fait l'objet de l'étude attentive de notre Comité de Direction dans ses séances quotidiennes. Nous ne pouvons que nous référer à leur sujet aux indications que vous donneront notre Commission de Contrôle et MM. les Commissaires des Comptes au cours de leurs Rapports.

Nous tenons à ajouter seulement que toutes nos avances sont, sans exception, nanties par des titres cotés, avec marge, ou des garanties de premier ordre, et que nous avons eu comme règle constante d'éviter de trop larges engagements avec une personnalité unique ou même avec un groupe.

Les trois succursales françaises que nous avons reçues de l'ancien Comptoir ont recouvré leur activité. Bien que l'industrie de Lyon ait souffert, notre Agence en cette ville a pris une bonne situation, l'Agence de Nantes reconquiert sa clientèle; quant à celle de Marseille, dont la Direction a montré beaucoup de prudence et d'esprit d'initiative, elle mérite une mention particulière pour la multiplicité de ses transactions et ses profits. L'année 1890 a été d'ailleurs assez bonne en cette place pour le commerce, l'armement et l'industrie.

En province aussi, nous avons jugé que notre outillage devait

Agences  
de France.

être mis en rapport avec les exigences actuelles des affaires: c'est pourquoi, commençant à réaliser le programme que nous vous avons fait entrevoir, nous avons ouvert, dès le mois de juin, une Agence au Havre; — par sa situation et la nature de son commerce, cette place devait attirer l'attention d'un Établissement comme le nôtre, habitué à servir d'instrument de crédit pour l'importation des produits lointains. Nous avons préparé, en outre, la création d'une Agence à Bordeaux, dans des conditions qui nous assurent d'avance une clientèle.

Dans leur ensemble, les Agences de France ont contribué largement à l'activité sociale.

Leurs opérations locales ont porté sur un	
chiffre de . . . . .	Fr. 495.514.178 03
Leurs tirages sur un chiffre de . . . . .	59.715.662 45
Ce qui représente un mouvement de. Fr.	<u>555.229.840 18</u>

Agence  
de Londres.

Nous n'avons eu qu'à nous louer du concours de notre Agence de Londres. Cette Agence, qui compte de nombreux correspondants en France, à l'Étranger, et qui centralise, avec certaines de nos affaires continentales, la majeure partie de nos affaires dans l'Extrême-Orient, est aussi pour nous, sur ce grand marché international, le plus précieux centre d'informations. Elle a très habilement traversé la crise redoutable qui a sévi à Londres vers la fin de l'Exercice et qui a été marquée par les embarras, heureusement conjurés, de l'ancienne maison Baring.

Les opérations locales de l'Agence de Londres ont atteint . . . . .	Fr. 2.913.674.300
Ses tirages se sont élevés à . . . . .	70.950.100
Ce qui, pour l'ensemble, donne un mouve- ment de . . . . .	Fr. <u>2.984.624.400</u>

Agences  
de  
l'Extrême-Orient.

Celles de nos succursales lointaines qui sont établies dans des pays régis par l'étalon d'argent, Bombay, Calcutta, Shanghai, Hong-Kong, Yokohama, ont eu à lutter contre des difficultés exceptionnelles. Les perspectives que faisait entrevoir le *silver bill*, les conséquences immédiates qu'a eues son adoption, l'incertitude créée par une fraction influente du Parlement américain pour faire sanctionner la frappe libre de l'argent, ont provoqué presque sans interruption des fluctuations violentes de cours, qui ont jeté un trouble profond, prolongé, dans toutes les opérations de Banque et de Commerce en ces contrées. En de telles circonstances, nos Agences, auxquelles nous avons formellement interdit toute spéculation de change, ont dû, avant tout, se préoccuper d'éviter des mécomptes et restreindre leurs opérations.

L'action des Agences établies dans des pays à étalon d'or a été plus facile. En première ligne celles de Melbourne et Sydney, qui sont en d'excellentes mains, ont donné des résultats très satisfaisants, et, parallèlement avec les *Messageries Maritimes*, ont heureusement secondé l'importation en France des laines australiennes, qui intéresse si fort notre commerce national. L'année 1890 a d'ailleurs été bonne en Australie, au point de vue commercial et agricole, comme au point de vue de l'élevage, malgré les inondations qui ont eu lieu dans le New-South Wales et le Queensland.

Le produit de l'Agence de San Francisco constitue une heureuse indication pour l'avenir et mérite de fixer notre attention.

Les Agences de Tamatave et Tananarive ont fourni des profits appréciables. Ces établissements paraissent se développer et la Convention franco-anglaise du 5 août 1890, qui a sanctionné définitivement la prépondérance de la France à Madagascar, nous fait entrevoir pour eux un rôle plus important. Le Comptoir

National demeure chargé du service des Douanes, dont les recettes nettes sont affectées à l'intérêt et à l'amortissement de l'Emprunt malgache.

Enfin, nous avons complété notre outillage en Extrême-Orient par une entente avec la Banque de l'Indo-Chine. Deux de nos Administrateurs sont entrés dans le Conseil de cet Établissement.

Dans leur ensemble, les Agences lointaines ont apporté au Comptoir National un contingent d'affaires considérable. Il suffira, pour que vous puissiez l'apprécier, de vous marquer que :

Leurs opérations locales se sont chiffrées	
par . . . . .	Fr. 537.430.655 »
Leurs émissions de traites par . . . . .	298.342.082 »
	<hr/>
Ensemble . . . . .	Fr. 835.772.737 »

Si on groupe ces montants avec ceux de l'Agence de Londres, comme le faisait l'ancien Comptoir pour résumer l'activité de ses services étrangers, on arrive à un total

de 3.451.104.955 »	pour les opérations locales,
de 369.292.082 »	pour les tirages sur la France et l'Étran-
	ger.
	<hr/>
3.820.397.037 »	ensemble.
	Soit une moyenne
de 318.366.419 75	par mois.

Contentieux.

Vous apprendrez avec plaisir que, tant à l'Administration Centrale que dans les Agences de France et de l'Étranger, le Contentieux a été absolument insignifiant.

Émissions  
et Participations  
financières.

Si notre Société a repris sa large place dans les transactions courantes de Banque, elle ne s'est pas tenue à l'écart des affaires

financières. Une attitude trop réservée dans cette sphère d'action serait contraire à la légitime influence qu'elle doit avoir, comme à ses intérêts matériels.

Les profits provenant de ce chef ont été importants, et ils ont été obtenus, — nous tenons à le mentionner ici, — sans que le Comptoir ait jamais été exposé, par son intervention dans les affaires de cet ordre, à aucun risque.

En effet, dans la plupart des cas, nous avons simplement prêté nos guichets, moyennant commission; dans d'autres, nous avons été couverts par la garantie d'engagements de tout repos et par des groupes connus sur la place de Paris. Enfin, lorsque nous avons pris des participations, il ne s'est agi que d'affaires dans lesquelles nous avons pour associés les principaux Établissements de crédit internationaux, et dont l'heureuse issue ne pouvait faire aucun doute. Nous n'y sommes entrés d'ailleurs que pour des montants très modérés.

Les principales opérations financières auxquelles le Comptoir s'est intéressé à des titres divers, sont : la Conversion Ottomane — la Conversion Égyptienne, — l'Émission Roumaine, — l'Emprunt Ville de Marseille, — la Conversion des Obligations de la Compagnie Générale Française de Tramways.

Dans l'intérêt des Obligataires et sur la demande du Liquidateur judiciaire de l'ancienne Société du Canal de Corinthe, le Comptoir a reçu aussi les souscriptions aux obligations de la Société Nouvelle, qui offrait l'unique chance de mettre en valeur les éléments d'actif de l'ancienne Société en liquidation.

Enfin, nous avons poursuivi les négociations ayant pour objet la consolidation de la Dette flottante Portugaise. Ces négociations, n'ayant été terminées qu'en 1891, doivent être seulement men-

tionnées ici pour mémoire; mais, nous pouvons vous dire, dès aujourd'hui, que si nous avons été amenés à entrer avec le Gouvernement Portugais en des pourparlers qui étaient pour les Banques et le marché de Paris d'un intérêt considérable, c'est précisément parce que notre Établissement, n'ayant avec le Portugal que des engagements modestes, avait plus de liberté d'action que tout autre, — son intervention étant d'ailleurs indiquée par les longues, importantes et excellentes relations que le Comptoir avait eues de tout temps avec lui.

Le grand Emprunt Français ayant été émis en janvier 1891, c'est seulement à notre prochaine Assemblée générale ordinaire que nous aurons à vous entretenir de la large part que le Comptoir a eu l'honneur d'y prendre. Il nous suffira de signaler que l'ensemble des versements effectués par nous a atteint le chiffre de 139,912,975 francs, soit presque une fois l'emprunt.

Il nous reste maintenant à vous donner lecture du *Bilan* de notre Société au 31 décembre 1890, et de l'état de notre compte *Profits et Pertes*.

Bilan  
Répartition du solde  
bénéficiaire.

# COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 80 MILLIONS

BILAN au 31 Décembre 1890

## ACTIF

CAISSE ET BANQUE.....	15.888.604	50	CAPITAL.....	80.000.000	»
PORTEFEUILLE } FRANCE.....	96.055.192	40	RÉSERVE STATUTAIRE.....	21.680	85
} ÉTRANGER.....	43.839.601	40	RÉSERVE (décision de l'Assemblée en date du 5 novembre 1889).....	2.400.000	»
COMPTES COURANTS.....	59.312.191	31	RÉSERVE IMMOBILIÈRE.....	58.543	08
AGENCES HORS D'EUROPE.....	22.928.803	97	DÉPÔTS A VUE.....	122.904.082	39
AVANCES, CRÉDITS SUR NANTISSEMENTS OU SUR GARANTIES ET REPORTS.....	87.799.221	42	COMPTES COURANTS.....	87.558.561	26
RENTES, OBLIGATIONS ET VALEURS DIVERSES.....	805.290	50	AGENCES HORS D'EUROPE.....	»	»
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS.....	4.058.657	24	ACCEPTATIONS ET EFFETS A PAYER.....	68.819.941	64
IMMEUBLES.....	7.250.000	»	COMPTES D'ORDRE ET DIVERS.....	6.489.342	09
ACTIONS : 250 FRANCS NON VERSÉS.....	40.000.000	»	IMMEUBLES, ANNUITÉS A RÉGLER.....	6.781.600	»
			PROFITS ET PERTES. — Exercice 1890...   2.831.904   16		
			— Solde non réparti   91.936   97		
			au 31 décembre 1889.....		
TOTAL... Fr.	377.957.562	44	TOTAL... Fr.	377.957.562	44

## PASSIF

# COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 80 MILLIONS

Compte de PROFITS et PERTES au 31 Décembre 1890

## DÉBIT

INTÉRÊTS, CHANGES ET COMMISSIONS SUR :			
RÉESCOMPTE DU PORTEFEUILLE ET A DIVERS.....	2.121.054	63	
INTÉRÊTS BONIFIÉS AUX :			
COMPTES DE DÉPÔTS, COMPTES COURANTS, AGENCES ET DIVERS.....	2.440.357	28	
PRÉLÈVEMENT POUR RÉSERVE IMMOBILIÈRE.....	58.543	08	
FRAIS GÉNÉRAUX.....	3.056.918	44	
Fr.....	7.681.873	43	
BÉNÉFICE NET DE L'EXERCICE 1890.....	2.831.904	16	
SOLDE REPORTÉ DE 1889.....	91.936	97	
Fr.....	40.605.714	58	

INTÉRÊTS, CHANGES ET COMMISSIONS SUR :			
PORTEFEUILLE.....	5.195.006	14	
INTÉRÊTS, CHANGES, COMMISSIONS ET BÉNÉFICES SUR :			
COMPTES COURANTS, AGENCES ET DIVERS.....	3.763.977	34	
INTÉRÊTS ET COMMISSIONS SUR :			
AVANCES SUR NANTISSEMENTS ET REPORTS.....	1.329.589	43	
COMMISSIONS DIVERSES SUR :			
SERVICES DE FONDS PUBLICS.....	225.204	70	
Fr.....	10.513.777	61	
SOLDE REPORTÉ DE 1889.....	91.936	97	
Fr.....	10.605.714	58	

## CRÉDIT

Le profit net fourni par les sept premiers mois, qui constituaient notre premier Exercice, avait été de . . . . . Fr. 433.617 82

Celui des douze mois qui ont suivi est de . . . . . 2.831.904 16  
 qui, avec le solde reporté de 1889 . . . . . 91.936 97  
 forme un total de . . . . . Fr. 2.923.841 13

soit 7.30 % de notre capital versé.

Ce résultat vous est présenté, non seulement après déduction de tous frais généraux et charges, mais encore après de larges amortissements que nous avons tenu à effectuer, notamment sur nos frais de premier établissement et notre mobilier.

Vous remarquerez aussi, au débit de votre compte *Profits et Pertes*, une somme de 58,543 fr. 08 c. sous la rubrique « Prélèvement pour réserve immobilière ». Cette somme représente la première annuité d'un amortissement en 25 ans que nous comptons effectuer pour réduire, dans une large proportion, la valeur de notre Hôtel à Paris. Vous savez que nos immeubles de Paris, Nantes et Shanghai, figurent ensemble à notre actif pour 7,250,000 francs. Si justifiés que soient les prix auxquels nous avons acheté ces immeubles à la liquidation de l'ancien Comptoir, nous estimons qu'il est d'une bonne gestion de les réduire à un minimum extrême. Les bénéfices réguliers de notre industrie sont aujourd'hui assez assurés pour nous permettre de tels prélèvements et vous ratifierez certainement cette mesure de grande prudence.

Même après ces défalcatons, nous pourrions vous répartir aisément un intérêt de 5 % ; mais il nous a paru que notre préoccupation devait être de consolider puissamment l'avenir de notre Société, en nous inspirant de l'esprit qui a animé l'œuvre

même de la reconstitution. Or, il n'est point de meilleur moyen de réaliser cet objectif que de doter aussi rapidement que possible le Comptoir de fortes réserves. Ces réserves vous appartiennent d'ailleurs, puisqu'elles accroissent notre actif dont chaque action constitue, au prorata, un titre de propriété.

Nous vous proposons donc de répartir *10 francs par action*, ce qui représente, pour l'Exercice 1890, l'intérêt à 4 % de votre capital et, après déduction faite de la réserve statutaire 5 %, soit 141,595 fr. 20 c., de faire figurer 1,100,000 francs en une réserve spéciale.

Si vous approuvez ces dispositions, il nous restera un solde de 82,245 fr. 93 c. à reporter à nouveau.

Nous vous demandons aussi de procéder, en conformité de nos Statuts, à la nomination des Commissaires chargés de vérifier les comptes de l'Exercice 1891. Ce mandat a été confié, en 1890, à M. Audemard d'Alañon, contrôleur général de l'armée et à M. Allain-Launay, ancien inspecteur des finances. Nous vous rappelons que ces messieurs sont rééligibles.

# RAPPORT

## DE LA COMMISSION DE CONTROLE

### A l'Assemblée générale des Actionnaires

MESSIEURS,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte, pour l'Exercice clos le 31 décembre 1890, du mandat confié à la Commission de contrôle du Comptoir National d'Escompte.

Nous avons suivi d'une façon permanente les opérations sociales faites durant le cours de cet Exercice.

Dans des séances tenues hebdomadairement, nous avons pris connaissance des procès-verbaux du Conseil et des comptes rendus quotidiens des travaux du Comité de Direction. Nous avons été convoqués tous les mois à la séance du Conseil dans laquelle est arrêtée la situation qui est publiée. Nous avons, en outre, pu assister aux délibérations du Conseil d'administration chaque fois que nous l'avons jugé utile.

Cet examen nous permet de vous dire que toutes les opérations dans lesquelles le Comptoir National d'Escompte a été engagé sont conformes aux Statuts.

Notre principale préoccupation a été de nous assurer que la Société avait toujours des disponibilités suffisantes pour faire face aux exigibilités à courts jours et à terme.

— 17 —

Ainsi qu'il ressort du tableau ci-joint, le total des placements : Portefeuille, Comptes courants débiteurs, Avances et Reports, a été constamment supérieur au total des Comptes de dépôts, Comptes courants créditeurs, Effets à payer et Acceptations.

DATES	Total des Comptes : Caisse, Banque, Comptes Courants débi- teurs, Avances sur effets publics, Crédits sur nantisse- ments et sur garanties et Reports.	Total des exigibilités : Comptes de Dépôts, Comptes Courants crédi- teurs, Effets à payer et Acceptations.	Excédent des disponibilités.
31 janvier 1890...	178.061.546 80	166.903.624 74	11.157.922 06
28 février 1890...	214.645.098 04	194.414.044 77	20.231.053 27
31 mars 1890....	219.034.144 60	204.568.327 05	14.465.817 55
30 avril 1890....	216.595.947 65	208.300.315 22	8.295.632 43
31 mai 1890.....	241.821.482 81	230.852.356 64	10.969.126 17
30 juin 1890.....	270.714.762 13	247.370.100 37	23.344.661 76
31 juillet 1890...	271.192.735 35	255.386.649 63	15.806.085 72
31 août 1890.....	268.241.749 »	262.387.219 07	5.854.529 93
30 septembre 1890..	282.331.844 13	279.149.930 96	3.181.913 17
31 octobre 1890 ..	281.191.133 81	273.792.091 86	7.399.041 95
30 novembre 1890..	293.749.500 09	283.278.171 96	10.471.328 13
31 décembre 1890..	302.888.725 09	279.256.499 65	23.632.225 44

L'excédent des disponibilités a donc varié entre un minimum de 3,181,913 fr. 17 c., à la fin de septembre, et un maximum de 23,632,225 fr. 44 c., au 31 décembre.

Encore n'avons-nous pas tenu compte dans ce tableau des ressources que nos Agences d'outre-mer peuvent, à tout instant, nous fournir par transferts télégraphiques.

La majeure partie des sommes qui leur ont été attribuées a toujours, en effet, été employée à des achats de papier.

Du reste, le rapatriement des fonds peut s'opérer rapidement et sans difficultés. Le solde débiteur de ce chapitre qui était, par suite de la période active dans l'Extrême-Orient, de 39,495,178 fr. 78 c. à la fin d'août, a été ramené à 22 millions 928,803 fr. 97 c. à la fin de décembre, et à 11,938,000 francs dans le courant de janvier dernier, au moment où l'émission de l'emprunt français avait rendu intéressante pour le Comptoir National la réunion d'une grande partie de ses ressources au siège central.

Les résultats accusés par nos services lointains ont été, au 31 décembre 1890, groupés pour la première fois dans le compte Profits et Pertes avec ceux de l'Administration centrale et des Agences en Europe.

Rentes, Obligations  
et Valeurs diverses.

Le chapitre « Rentes, Obligations et Valeurs diverses » se compose : 1° de 500 Bons du Trésor serbe, rapportant 6 % par an et qui sont réalisables au prix où ils sont portés dans les écritures; 2° d'obligations de Cuba 5 % provenant de la conversion des obligations 6 % et qui ont été vendues, depuis la clôture de l'Exercice, dans de bonnes conditions; 3° de Rentes 3 % sur l'Etat français et de diverses obligations du Crédit Foncier de France, de la Ville de Paris et des grandes Compagnies françaises de chemins de fer. Ces dernières valeurs n'ont été acquises que pour pouvoir satisfaire immédiatement aux demandes de la clientèle.

Le total du chapitre atteignait, au 31 décembre, 805,290 fr. 50 c.

Avances sur Titres.

Les avances sur titres ont été consenties pour des délais

courts et ont donné lieu, à notre profit, à l'affectation de garanties, se décomposant, au 31 décembre, de la manière suivante :

Rentes sur l'Etat Français. . . . .	Fr.	340.057 40
Rentes étrangères . . . . .		940.608 75
Actions et obligations des Compagnies françaises de chemins de fer . . . . .		548.666 25
Obligations de la Ville de Paris . . . . .		487.383 25
Actions et obligations du Crédit Foncier de France . . . . .		483.338 »
Autres actions françaises . . . . .		3.238.794 50
Autres obligations françaises. . . . .		98.361 75
Actions étrangères . . . . .		856.463 75
Obligations étrangères . . . . .		537.524 25
Total. . . . .	Fr.	<u>7.531.497 90</u>

La marge statutaire de 20 % a toujours été observée et souvent dépassée pour chaque avance sur titres, au moment de la conclusion de l'opération. Nous avons d'ailleurs suivi avec soin les variations des cours des diverses valeurs données en gages et veillé ainsi à ce que l'écart primitif fût toujours maintenu.

Crédits par Caisse ou  
par Acceptations.

Les Crédits consentis par le Comptoir National présentent à notre avis toute sécurité.

Ils comprenaient, au 31 décembre :

I. — Les crédits par caisse ou par acceptations, ouverts contre nantissements de titres, connaissements ou marchandises, dont le total, au 31 décembre, était de 58,762,318 fr. 04 c., et qui n'avaient d'ailleurs été utilisés que pour 48,930,756 fr. 18 c., la plus grande partie par acceptations.

Les gages donnés en couverture atteignaient la valeur totale de 75,460,405 fr. 41 c., et se décomposaient ainsi :

A. — Valeurs mobilières divisées en un grand nombre de types :

Rentes françaises et étrangères. . . . .	Fr.	30.064.888	45
Actions et obligations des Compagnies françaises de chemins de fer, du Crédit Foncier de France, obligations de la Ville de Paris. . . . .		3.956.220	50
Autres actions et obligations françaises. . . . .		40.828.827	50
Actions et obligations étrangères. . . . .		20.902.645	20
Total. . . . .	Fr.	65.752.584	65

B. — Connaissances et marchandises laissant une marge suffisante pour la bonne fin des opérations, malgré les fluctuations possibles des cours et atteignant un total de . . . . . Fr. 5.502.124 87

C. — Effets de commerce remis en garantie, formant un Portefeuille spécial montant à. . . . . 4.452.975 71

D. — Versement en numéraire s'ajoutant parfois aux valeurs affectées en nantissement pour garantir nos acceptations . . . . . 2.752.723 48

Total. . . . . Fr. 75.460.405 41

II. — Des crédits garantis par avals pour une somme de 12,009,719 fr. 73 c.

Tous ces comptes présentaient, outre la sécurité donnée par les secondes signatures et les valeurs affectées en nantissement, celles ressortant de la situation même des clients.

A côté de ces crédits par caisse et par acceptations garantis par titres, connaissances, marchandises ou avals, il a été consenti à des maisons ou sociétés d'une solvabilité connue quelques crédits à découvert. La plus grande réserve a été observée pour ces opérations, qui n'ont guère été motivées que pour donner quelques facilités temporaires de caisse et se conformer aux habitudes de certaines places.

Nous avons chaque mois porté notre attention sur les comptes débiteurs et provoqué les explications nécessaires, tant à Paris que dans les Agences.

Participations.

Le montant des participations proprement dites, peu élevé par rapport à l'ensemble des opérations, se chiffrait, au 31 décembre, à 5,334,349 fr. 37 c.

Dans ce total était comprise la participation personnelle à notre Société dans les avances au Gouvernement Portugais, qui ont abouti à la conclusion de l'affaire du Monopole des Tabacs; cette participation effective était de 1,640,000 francs.

Le solde, soit 3,694,349 fr. 37 c., se rapportait à une série d'opérations en cours qui figuraient dans les écritures pour le montant des débours, compensation faite avec la portion des bénéfices déjà encaissée.

Reports.

Les Reports n'ont été traités qu'avec des agents de change ou des maisons de banque d'une solidité connue. Les titres, qui nous ont été remis en garantie, ont toujours été d'une négociation courante sur les Bourses où les opérations étaient faites.

Portefeuille.

Les situations établies fréquemment, tant à Paris que dans les Agences de France et d'Europe, ont fait ressortir que, dans son

ensemble, le Portefeuille était d'une négociation aisée. Les Effets sur l'étranger, dont le total a toujours atteint une somme importante, ont consisté plus particulièrement en valeurs sur Londres, provenant pour une grande part de nos Agences d'outre-mer. Ce papier est, comme vous le savez, d'une facilité de réalisation immédiate et constante.

Certains risques d'escompte étaient d'ailleurs appuyés par le dépôt dans nos caisses de valeurs mobilières, destinées à leur donner un supplément de garanties. Ces valeurs se décomposaient ainsi, au 31 décembre :

Rentes sur l'État français. . . . .	Fr.	279.418	»
Rentes étrangères. . . . .		318.509	»
Actions et obligations des Compagnies françaises de chemins de fer. . . . .		646.797	»
Obligations de la Ville de Paris. . . . .		366.780	50
Actions et obligations du Crédit Foncier de France . . . . .		440.694	»
Autres actions françaises. . . . .		410.412	»
Autres obligations françaises . . . . .		503.484	75
Actions étrangères. . . . .		134.193	»
Obligations étrangères. . . . .		98.210	25
	Fr.	3.198.498	50

Nous terminerons notre rapport, Messieurs, en vous disant que les vérifications périodiques de la Commission de contrôle ont

porté sans exception sur tous les services de votre Établissement, et plus spécialement sur la Caisse espèces, la Caisse des titres et sur le Portefeuille.

La Commission a été appelée à se joindre à votre Conseil pour étudier et proposer des améliorations au fonctionnement général du Comptoir National.

Les arrêtés de situation mensuels et les bilans semestriels établis conformément à la loi ont été examinés et visés par elle.

Elle vous propose d'approuver les comptes de l'Exercice 1890 et le Bilan arrêté au 31 décembre dernier.

A. ALLAIN-LAUNAY,  
GEORGES MARTIN,  
L. DE SINÇAY.

# RAPPORT

## DES COMMISSAIRES DES COMPTES

MESSIEURS,

Vous avez bien voulu nous charger d'examiner les écritures du Comptoir National d'Escompte, représentant les opérations de l'Exercice 1890. Nous venons vous rendre compte de cette mission et vous fournir les explications que nous semble comporter le Bilan qui vous est soumis aujourd'hui.

Nous commençons par déclarer que les écritures ont été reconnues régulières et conformes à ce Bilan.

Capital et Réserves.

Au Passif, le compte *Capital* comprend le montant nominal du capital social, après le doublement effectué en 1889.

Les réserves inscrites au Bilan n'appellent pas d'observations, sauf cependant la réserve immobilière qui y figure pour la première fois. Cette réserve s'applique aux immeubles de la rue Bergère où se trouve le siège social et qui sont comptés à l'Actif pour leur prix d'achat de 7,000,000 de francs, dans le chiffre total de 7,250,000 francs.

Bien que ces immeubles — ainsi qu'il a été expliqué au moment de la reconstitution — aient été repris par le Comptoir National pour un chiffre inférieur au montant des dépenses d'établissement ou d'appropriation qu'ils avaient successivement occasionnées, il a paru convenable de constituer chaque année une provision destinée à un amortissement partiel de ces immeubles.

— 25 —

Une somme de 58,000 francs a été prélevée pour cet objet sur les résultats de cette année.

Dépôts à vue,  
Comptes Courants  
créditeurs,  
Acceptations  
et Effets à payer.

L'ensemble des Dépôts à vue et des Comptes courants créditeurs est supérieur à 210,000,000 de francs. — Ce chapitre était, au 31 décembre 1889, de 140,000,000 de francs : l'augmentation atteint donc la proportion considérable de 50 %. — Avec le montant des acceptations, on arrive à la somme de 279,000,000 de francs qui représente, pour la plus grande partie, des engagements à courte échéance. — Ces engagements ont d'ailleurs, à l'Actif, une contre-partie largement suffisante dans les chapitres de la Caisse, du Portefeuille, des Comptes courants débiteurs et des Avances diverses.

Comptes d'Ordre.

Les Comptes d'Ordre du Passif s'élèvent au chiffre de 6,489,000 francs. La majeure partie de la somme correspond à une opération provisoire faite avec le Gouvernement portugais et qui s'est trouvée liquidée par la réalisation de l'Emprunt, ratifié par les Chambres portugaises. Cette opération, où le Comptoir National n'entraîne que pour moitié, était d'ailleurs l'objet d'un nantissement.

Immeubles,  
Annuités à régler.

Le Compte *Immeubles* se trouve, par rapport à l'année dernière, diminué de 219,000 francs en chiffres ronds, par suite de l'imputation de l'annuité prévue et payée, à titre d'amortissement, à la Banque de France, au cours de l'année 1890.

Caisse, Portefeuille,  
Comptes Courants  
débiteurs.

A l'Actif, on remarquera l'augmentation du Portefeuille, qui passe de 98,000,000 à 140,000,000 de francs, — avec un accroissement proportionnel de près de 50 %, comme celui relevé plus haut sur le chiffre des Dépôts.

Agences  
hors d'Europe.

Le chiffre de 22,928,000 francs, pour lequel figurent les Agences hors d'Europe, correspond aux sommes mises, au 31 décembre 1890, à la disposition de ces succursales. Les Comptes courants comprennent, d'autre part, pour une somme de 34,086,000 francs, des acceptations se référant à ces Agences; mais ces acceptations ont pour contre-partie des remises en route et, par le fait, le mouvement régulier de ces opérations a pour effet de diminuer les avances par Caisse, ainsi qu'en témoignent les chiffres inscrits aux situations des derniers mois de l'année écoulée.

Avances, Crédits  
sur nantissements,  
Reports.

Dans le chiffre de 87,799,000 francs auquel s'élève ce chapitre, nous remarquons que les Reports entrent pour 20,348,000 francs, et les Acceptations garanties, pour 37,482,000 francs.

En ce qui concerne les avances sur Effets publics, les crédits sur nantissements et les acceptations garanties, les gages vous semblent sans doute, comme à nous, satisfaisants, après les explications détaillées qui vous sont données dans un autre Rapport.

Rentes, Obligations,  
et  
Valeurs diverses.

La somme de 805,000 francs portée pour les rentes, obligations et valeurs diverses, comprend, en dehors d'un titre de rente à l'Agence de Marseille et de titres de négociation courante tenus à la disposition du public, 500 Bons 6 % du Trésor serbe, pour 498,000 francs, et 354 Billets hypothécaires de Cuba 5 %, pour 161,000 francs.

Ces valeurs sont comptées au prix d'achat: les Bons serbes, d'après les cours des titres similaires de ce pays, auraient aujourd'hui une valeur sensiblement supérieure. Quant aux Billets de Cuba, ils ont été liquidés depuis le 31 décembre, dans des conditions favorables.

Comptes d'Ordre  
et divers.

Les Comptes d'Ordre, inscrits à l'actif pour 4,058,000 francs, ont trait pour 1,607,000 francs à des participations financières, — les valeurs comprises dans ces participations étant chiffrées aux cours actuels. Les frais de premier établissement, faits lors de la reconstitution et également contenus dans le total en question, ont donné lieu à un amortissement important.

Profits et Pertes,  
Proposition  
de répartition.

Le Compte de Profits et Pertes fait ressortir, pour l'Exercice 1890, y compris le report de l'Exercice précédent, un solde bénéficiaire de 2,923,841 fr. 13 c.

Sur ce produit, obtenu après d'importants prélèvements pour les amortissements dont il a été question plus haut, et aussi pour le mobilier de l'Administration Centrale et des Agences, le Conseil d'administration vous propose d'attribuer 1,600,000 francs aux Actions, soit 40 francs par Action, à titre d'intérêt, le surplus devant être imputé aux réserves ou reporté à nouveau. Vous serez, sans doute, comme nous, frappés du caractère de prudence qui distingue cette répartition.

Après cet examen du Bilan et des Comptes qui vous sont soumis, nous vous proposons de les approuver.

*Les Commissaires des Comptes,*

AUDEMARD D'ALANÇON.

A. ALLAIN-LAUNAY.



MOUVEMENT DU PORTEFEUILLE. — FRANCE

	EFFETS	SOMMES	TOTAUX
<b>ENTRÉES</b>			
Solde au 31 décemb. 1889	83.757		Fr. C. 61.748.438 92
Janvier 1890 . . . . .	195.199	126.569.602 77	
Février . . . . .	185.239	121.725.439 92	
Mars . . . . .	190.978	127.549.256 38	
Avril . . . . .	187.818	124.248.243 58	
Mai . . . . .	191.868	129.799.785 65	
Juin . . . . .	202.481	127.935.699 31	
Juillet . . . . .	205.957	141.366.449 87	
Août . . . . .	197.345	134.249.054 70	
Septembre . . . . .	197.990	140.933.959 03	
Octobre . . . . .	218.175	141.181.446 08	
Novembre . . . . .	222.932	134.962.697 10	
Décembre . . . . .	248.087	165.618.697 02	
	2.444.069	1.616.139.745 41	1.616.139.745 41
	2.527 826	Effets Fr.	1.677.887.884 33
<b>SORTIES</b>			
Janvier 1890 . . . . .	197.546	119.801 451 55	
Février . . . . .	180.999	95.105.803 98	
Mars . . . . .	189.124	129.638.794 74	
Avril . . . . .	189.467	124.989.501 22	
Mai . . . . .	191.828	129.601.262 77	
Juin . . . . .	197.416	131.825.197 37	
Juillet . . . . .	206.669	135.237.461 29	
Août . . . . .	197.489	154.265.469 24	
Septembre . . . . .	200.708	139.432.248 77	
Octobre . . . . .	216.716	136.319.856 98	
Novembre . . . . .	214.782	135.478.413 23	
Décembre . . . . .	241.661	150.137.231 09	
	2.423.805	1.581.832.692 23	1.581.832.692 23
Solde au 31 décembre 1890.	404.021 effets.	Fr.	96.055.192 40

MOUVEMENT DU PORTEFEUILLE. — ÉTRANGER

	EFFETS	SOMMES	TOTAUX
<b>ENTRÉES</b>			
Solde au 31 décemb. 1889	3.804		Fr. C. 35.922.436 50
Janvier 1890 . . . . .	13.547	112.131.582 14	
Février . . . . .	12.999	101.650.069 17	
Mars . . . . .	14.308	125.544.907 77	
Avril . . . . .	14.526	126.032.033 68	
Mai . . . . .	20.741	154.897.295 76	
Juin . . . . .	20.553	191.508.934 98	
Juillet . . . . .	20.643	166.832.059 42	
Août . . . . .	21.122	167.338.263 40	
Septembre . . . . .	21.788	167.471.982 29	
Octobre . . . . .	22.691	175.379.662 95	
Novembre . . . . .	23.009	143.192.941 69	
Décembre . . . . .	23.896	173.344.051 50	
	229.823	1.805.323.784 75	1.805.323.784 75
	233.627	Effets Fr.	1.841.246.221 25
<b>SORTIES</b>			
Janvier 1890 . . . . .	12.891	112.149.628 85	
Février . . . . .	12.848	97.509.395 15	
Mars . . . . .	13.824	119.228.469 28	
Avril . . . . .	14.844	131.996.824 32	
Mai . . . . .	18.159	147.439.412 40	
Juin . . . . .	20.428	165.865.502 37	
Juillet . . . . .	20.776	186.009.644 75	
Août . . . . .	22.285	174.464.872 63	
Septembre . . . . .	21.314	169.990.586 05	
Octobre . . . . .	22.915	179.709.591 92	
Novembre . . . . .	22.903	141.554.369 73	
Décembre . . . . .	23.284	171.448.322 40	
	226.471	1.797.386.619 85	1.797.386.619 85
Solde au 31 décembre 1890.	7.156 effets.	Fr.	43.859.601 40

1805,2  
1616,1  
34215

1977,9

# RÉSOLUTIONS

VOTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

du 9 avril 1891.

## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

Après la lecture des Rapports qui précèdent, les propositions qui étaient à l'ordre du jour sont successivement mises aux voix et adoptées.

### PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée générale approuve les Comptes et le Bilan tels qu'ils lui sont présentés.

En conséquence, le compte de « Profits et Pertes » s'élevant à . . . Fr. 2.923.841 13

Savoir :

Exercice 1890, déduction faite des frais, amortissements et prélèvements . . . . .	Fr.	2.831.904 16
Solde non réparti de l'Exercice 1889 . . . . .		91.936 97
TOTAL ÉGAL . . . . .	Fr.	<u>2.923.841 13</u>

se répartira comme suit :

Réserve légale, 5 % des Bénéfices de 1890. . . . .	Fr.	141.595 20
Réserve spéciale. . . . .		1.100.000 »
Répartition de 10 francs aux 160,000 actions formant le capital social, dont moitié mise en distribution, comme acompte, depuis le 15 janvier 1891, et le solde, soit 5 francs, payable à partir du 16 avril, sous déduction de l'impôt résultant des lois de finances . . . . .		1.600.000 »
Report à l'Exercice 1891. . . . .		82.245 93
SOMME ÉGALE . . . . .	Fr.	<u>2.923.841 13</u>

### DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée générale nomme MM. AUDEMARD D'ALANÇON et ALLAIN-LAUNAY, commissaires, à l'effet de lui présenter un rapport sur les Comptes de 1891, et fixe leur rémunération au même chiffre que précédemment, étant entendu qu'en cas de décès, démission ou empêchement de l'un d'eux, pour quelque cause que ce soit, le rapport pourra être présenté par un seul commissaire.